

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE**  
**SAINTE AGATHE DES MONTS**

Procès-verbal des délibérations du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 15 janvier 2019 à 19h00, dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

**Présences :**

Stéphanie Chantal  
Allard Gauthier  
Frédéric Broué Jean Léo  
Denis Legault  
Chalifoux Grant  
Charette Daniel MacKenzie

**Absences :**

Sylvain Marc Tassé  
Marinier

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Tous les membres du conseil d'agglomération déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence du directeur général, du directeur général adjoint et greffier adjoint et de la greffière; il est 19h00.

**2. Dépôt du projet de règlement numéro 2019-AG-050 et avis de motion**

Le conseiller M. Frédéric Broué dépose le projet de *règlement numéro 2019-AG-050 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2019* et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

**3. Dépôt du projet de règlement 2019-AGEM-044 et avis de motion**

Le conseiller M. Grant MacKenzie dépose le projet de *règlement numéro 2019-AGEM-044 décrétant une dépense et un emprunt de 540 000\$ pour l'exécution de divers travaux et l'achat de divers équipements pour des édifices municipaux d'agglomération* et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

**4. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour**

Initiales	
Maire	Greffier

## 5. Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité. Il est 19h03.

---

Le président de la séance,  
Monsieur Denis Chalifoux

---

La greffière,  
Me Stéphanie Allard

Initiales	
Maire	Greffier